

La FEDERATION SARDANISTE DU ROUSSILLON

Proposition de protocole sanitaire pour l'organisation des ballades de sardanes

1/ le nombre de danseurs dans chaque ronde ne doit pas être supérieur à 12 danseurs les rondes doivent être espacées de deux mètres ou plus.

2/ Compte tenu qu'il s'agit d'instruments à vent éloigner les musiciens à plus de 1 mètre de distance entre eux et à plus de 2,5 mètres face au public.

3/ tout au long de la manifestation, un responsable du foment veillera au respect du protocole

4/ **IMPORTANT** : avant et après **chaque sardane** les danseurs utiliseront le gel hydro alcoolique.

5/ les buvettes éventuelles obéissent au protocole déjà existant pour ce type de service.

Chacun doit être convaincu de la nécessité de respecter toutes ces consignes pour la santé de tous.